

Compte rendu de la Table ronde de l'IAE en Isère

Le 02/10/2015 dans la salle du conseil de Bièvre Isère Communauté à St Etienne de St Geoirs

Présents sur base des feuilles de présence. En présentant nos excuses aux personnes omises dans cette liste :

- Michel Champon, vice-président de Bièvre Isère communauté en charge de la Solidarité, des Service publics et de la Cohésion Sociale, de l'Economie Sociale et Solidaire
- François Nicolas, directeur du Pôle Solidarité à Bièvre Isère Communauté
- Catherine Bonomi, directrice adjointe, représentant Brigitte Bartoli Bouly, directrice de l'Unité Territoriale Isère de la DIRECCTE
- Juliette Diez, Responsable du service insertion à l'Unité Territoriale Isère de la DIRECCTE
- Sandrine Martin Grand, vice-présidente de l'Isère en charge de l'action sociale et de l'insertion
- Christian Coigné, vice-président du département en charge de l'Ingénierie urbaine, du foncier et du logement
- Claire Debost, conseillère départementale de la Bièvre
- Didier Rambaud, conseiller départementale du Grand Lemps
- Yves Berthuin, directeur adjoint à l'insertion et la famille au département de l'Isère
- Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole
- Jérôme Rubes, vice-président de Grenoble Alpes Métropole en charge de l'emploi, l'Insertion et l'économie sociale et solidaire
- Mathieu Tuppin, directeur de l'insertion et de l'emploi à Grenoble Alpes Métropole
- Jean Luc Sanvoisin, responsable du service ressources et développement pour l'emploi à Grenoble Alpes Métropole
- Marie Cognard, chargée de mission Insertion par l'activité économique à Grenoble Alpes Métropole
- Chrystel Lê-Quang, vice-présidente en charge de l'emploi, représentant Christian Pichoud, président de la communauté de commune Oisans
- Michel Rostaing-Puissant, conseiller délégué au développement économique représentant Jean -Paul Bret, président du Pays Voironnais
- Roger Cohard, vice-président à l'emploi et à l'insertion, représentant Francis Gimbert président de la communauté de commune du Grésivaudan
- Jean Claude Pellisse, représentant Jean-Paul PAGET, président de la communauté de commune des Vallons de la Tour.
- Gérard Dini, conseiller municipal de Seyssinet Pariset, délégué à l'action économique
- Ghislaine Vergnet, adjointe à la Cote St André, représentant Joel Gullon
- Belkacem Lounes, conseiller régional, élu pilote du CTEF Bassin Grenoblois
- Benjamin Benoit, Responsable de l'Unité « Accès à l'emploi » à la Région Rhône Alpes
- Philippe Mignot, conseiller régional, élu pilote du CTEF Isère Rhodanienne Bièvre Valloire
- Léa Caillot, chargée de mission emploi au CTEF IRBV

- Magali Martin Lauzier, co-présidente de Territoires Insertion 38 et directrice de La Fourmi et CISI
- Nelly Giorni, co-présidente de Territoires Insertion 38 et présidente des Ateliers Marianne
- Marc Bourguin, Chargé de mission à Territoires Insertion 38

- Francis Silvante, président de la FNARS Rhône Alpes
- Maurice Bernard, président de La Fourmi et CISI
- Denis Mulliez, président des Nouveaux Jardins de la Solidarité à Moirans
- Antoine Franco, vice-président du groupe Adéquation
- Daniel Dormant, Administrateur du groupe OSEZ
- Bernard Clapie, président de Repérages
- Michel Fiol, président de Solidura
- Jean Picchioni, président de l'ADEF et l'ARECE
- Alain Gagne, président de Travail et Partage
- Antoine Servonnat, président du Groupe ISACTYS

- Catherine Veronneau, directrice de CAFES
- Philippe Serrano, directeur d'ADAMS, ADFE et Impact le Bon Plan
- Jean Claude Izerable, directeur de Passiflore
- Eric Pacchiotti, directeur d'ASPIT Emploi
- Laurent Pinet, directeur du Groupe Ulisse
- Frédérique Spérandio, directrice de l'ADEF
- Laure Martinon, directrice du groupe Adéquation
- Françoise Dembele, directrice de l'AMAFI
- Magda Mokhbi, directrice des Ateliers Marianne
- Emmanuel Cascaro, directeur d'Atelier SIIS et Atelier Services
- Pierre Michel Blanco, directeur de Qualirec
- Dominique Deseez, directeur du groupe Adéquation
- Frédérique Gervasoni, directrice du groupe OSEZ
- Céline Gonin, coordinatrice d'Emmaus Vêtement Bourgoin Jallieu
- Jean Marc Allonneau, directeur de Solidura
- Isabelle Le Bihan, directrice du groupe ISACTYS
- Ghislaine Dallet, coordinatrice du groupe ISACTYS
- Hubert Petitpré, directeur du groupe ISACTYS
- Isabelle Rousseau, Solid'action représentant Alain Poncet Montange, directeur
- Sigolène Brutti, Jardins du Prado représentant Virgnie Canuel, directrice

Excusés :

- Mmes et MM les députés de l'Isère : Geneviève Fioraso, Michel Issindou, Michel Destot, Marie-Noëlle Battistel, François Brottes, Alain Moyne-Bressand, Erwann Binet, Michèle Bonneton,
- MM les vice-présidents de la région Rhone Alpes : Cyril Kretzschmar , Philippe Meirieu, Jean-Pierre Barbier
- Mmes et MM les conseillers départementaux : Evelyne Michaud, Annick Merle, Sylvette Rochas, Guillaume Lissy, Chantal Carlioz, Pierre Ribeaud, Cathy Simon, Fabien Mulyk, Frédérique Puissat, Jean-Claude Peyrin, Christian Rival, Flavie Rebotier, Pierre Gimel, Françoise Gerbier, David Queiros, Laura Bonnefoy, Bernard Perazio, Elisabeth Celard, Patrick Curtaud, Julien Polat, David Queiros
- MM les présidents d'intercommunalité : Thierry Kovacs, Jean-Paul Bret, Christian Nucci
- M le maire de Grenoble : Eric Piolle

Introduction

Par Michel Champon, vice-président de Bièvre Isère communauté en charge de la Solidarité, des Services publics et de la Cohésion Sociale, de l'Economie Sociale et Solidaire

M. Champon, nous accueille dans cette salle de Bièvre Isère communauté en excusant l'absence du Dr Yannick Neuder, le président de la communauté de commune qui ne pouvait se libérer ce matin. Il nous remercie de notre présence et nous dépeint rapidement le territoire, son contexte socio-économique en soulignant l'implantation d'ASPIT Emploi, Association Intermédiaire.



Par Nelly Giorni, co-présidente de Territoires Insertion 38 et présidente des Ateliers Marianne à Pont de Claix

Mesdames, Messieurs les Elus de l'Isère

Mesdames et Messieurs les Administrateurs des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique).

Mesdames et Messieurs les Directeurs des SIAE

Mesdames et Messieurs les représentants régionaux des réseaux de l'IAE présents ce matin, le COORACE et la FNARS.

Mesdames et Messieurs,

Je me présente : Nelly Giorni Co-Présidente de Territoires Insertion 38 du collège des administrateurs des SIAE et Présidente des Ateliers Marianne chantier d'insertion à Pont de Claix. Permettez-moi, au nom de Territoires Insertion 38, de vous remercier de votre présence.

Territoires Insertion 38 a organisé le 28 janvier 2013, déjà en ces lieux, une plateforme politique à laquelle de nombreux élus isérois ont activement participé. De même sur l'ensemble du département de nombreuses journées d'informations sur l'IAE à l'intention des élus, ont été organisées. Ces rencontres nous ont permis de créer des relations plus fortes sur l'ensemble du territoire. Plus de deux ans après, suite à la réforme du financement de l'IAE et à celle de la formation professionnelle, il nous a apparu important de faire le point sur la situation de l'IAE.

Le département de l'Isère a été un des pionniers en France, pour réunir les structures d'insertion par l'activité économique au sein d'un collectif : TI38. Cela représente une force. Une force de réflexions, de mutualisations et d'actions mais aussi de constats. Ces constats nous ont conduits à nouveau à

faire le bilan de l'Insertion par l'Activité Economique dans le département et de demander à VOUS ELUS de participer à un soutien politique actif. Rappelons que les politiques publiques d'insertion visent à lutter contre la pauvreté et à favoriser l'accès à l'emploi. Les SIAE participent à la création d'emplois et au développement économique des territoires. Leurs impacts en matière de cohésion sociale et de réponse aux publics les plus en difficulté sont indéniables.

L'Insertion par l'activité économique, aujourd'hui, est une réponse à la montée du chômage. Les SIAE luttent contre les inégalités sociales, contre les discriminations de toutes formes, contre la misère sociale, contre l'illettrisme, contre le non accès aux soins, et nous pourrions en citer bien d'autres.

Les SIAE sont une vraie force de propositions sur le marché du travail pour les personnes qui en sont écartées durablement. Elles sont créatrices et distributrices de richesses sur VOS territoires. Elles sont actrices à part entière de l'Economie sociale et solidaire. Elles portent des projets d'utilité sociale. Elles participent au débat citoyen.

De nombreuses difficultés freinent aujourd'hui l'activité de ces structures sur notre département et entraînent une réduction et un appauvrissement de l'offre d'insertion. Nous avons voulu nous adresser à Vous élus pour aborder ensemble les problèmes et trouver des solutions que nous souhaitons porter ensemble. Nous souhaitons votre engagement bien que nous sachions pertinemment qu'en ces temps de difficultés financières et diminution des dotations les choix sont cornéliens. Mais qu'importe, nous vous demandons un soutien politique à l'IAE qui soit affirmé, actif et assumé.

Je voudrais aussi rappeler que l'engagement associatif et bénévole des administrateurs des structures est une affirmation de la défense de la démocratie. Cet engagement rappelle que le travail est une valeur essentielle et que tout le monde doit y avoir accès. Encourager les arbitrages économiques favorables à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en grande difficulté relève de la détermination politique de ces administrateurs.

Avant de laisser la parole à Magali Martin-Lauzier Co-Présidente de TI38 pour préciser l'action de TI38 et le rôle des SIAE je voudrais excuser les absences de nombreux élus retenus par des emplois du temps incompressibles, toutefois, beaucoup nous ont assurés de leur soutien.

Au cours du débat qui va suivre, nous donnerons la parole à l'Etat, représenté par l'UT 38 ainsi qu'au Conseil Départemental, représenté par la Vice-Présidente Madame Martin-Grand, qui sont les principaux pilotes et financeurs en Isère.

Je vous remercie.

Par Magali Martin Lauzier, Co présidente de Territoires Insertion 38 et directrice de l'association intermédiaire La Fourmi et du chantier d'insertion CISI en Sud Isère

Créées à la fin des années 70, les structures d'insertion par l'activité économique ont expérimenté de nouvelles approches qui allient travail social et production économique, elles participent ainsi au développement de dynamiques territoriales de proximité. Elles recrutent et accompagnent des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, avec l'objectif de renforcer leur employabilité, au travers d'un PARCOURS D'INSERTION individualisé et structurant. Elles s'inscrivent dans les principes de l'Economie Sociale et Solidaire : une activité économique au service des projets d'utilité sociale. Pour compléter le mot d'introduction de Nelly GIORNI, c'est un secteur qui a beaucoup évolué depuis 2014 avec la réforme de la formation professionnelle, la loi sur l'ESS et surtout la réforme des financements de l'IAE.

La réforme des financements de l'IAE : il est encore trop tôt pour faire un bilan des conséquences de cette réforme, mais ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est que cette réforme a des impacts en terme Ressources Humaines avec le changement du contrat de travail support qui amène de nouvelles obligations d'employeurs, des sur cotisations patronales ; un impact sur la gouvernance locale de l'IAE (réaffirmation du rôle de chaque instance et de l'articulation entre les différents acteurs) ; des inquiétudes quant au nouveau PDI (le département de l'Isère lance une évaluation sur le Plan Départemental d'Insertion). La réforme de la formation professionnelle avec de nouvelles obligations pour l'employeur, des financements de la formation à la baisse, des incertitudes sur l'accès à la formation pour les salariés des SIAE.

A l'encontre la loi sur l'ESS de juillet 2014 permet de reconnaître l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique. Cette loi soutient les dynamiques locales de ces entreprises, créatrices d'activités et d'emplois non délocalisables. Cette loi n'est pas une fin en soi, elle est un outil majeur pour encourager le développement de l'ESS au cœur des territoires et pour cela nous avons besoin de votre soutien.

Malgré ces grandes mutations, il nous paraissait important de vous rappeler les missions de TI 38 et surtout de réaffirmer l'engagement et le rôle des SIAE, le poids économique qu'elles représentent sur vos territoires. Ces structures de l'ESS sont vecteur d'innovation, d'expertise économique et sociale, nous sommes et devons être reconnus comme de véritables partenaires économiques sur et pour vos territoires.

Par ailleurs, les structures sont confrontées à des difficultés au quotidien dans le cadre des recrutements, créées par les exigences des différents financeurs à savoir : 50% de bénéficiaire du RSA, 35% du public rentrant dans le PLIE, tendre à l'égalité femme/homme, recrutement de demandeurs d'emploi + ans etc ...qui entraîne inmanquablement une discrimination à l'embauche. Beaucoup d'entre nous espèrent qu'il y aura une entente future entre les institutions afin que le futur salarié en insertion puisse intégrer une structure sans prise en compte de son statut.

Le diaporama qui va être projeté s'appuie sur des analyses et des chiffres émanant des structures adhérentes à TI38 pour l'année 2014. Cette présentation sera ponctuée par les passages de vidéos venant apporter des témoignages d'élus, de salariés en parcours d'insertion. Elles sont issues d'un [web documentaire](#) réalisé fin 2014 à l'initiative de 5 SIAE du Sud Isère afin de promouvoir leur action et les spécificités de l'insertion en milieu rural. Nos pensées vont à M Marchiol, interviewé dans le cadre de ce web documentaire et décédé depuis.

Nous laisserons ensuite la place aux débats avec des propositions d'axes de travail et cette table ronde se terminera par un buffet où nous pourrons poursuivre ces échanges. Le buffet a été préparé par le chantier d'insertion LES JARDINS DU PRADO installé sur la commune de St Pierre de Bressieux.

Intervention de Christophe Ferrari

M Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes Métropole, étant contraint de nous quitter avant la fin de la présentation, nous nous proposons de lui donner la parole, dès à présent, afin qu'il puisse témoigner de l'action de l'IAE sur le territoire de la Métro.

Les SIAE sont des acteurs de la cohésion sociale et de la lutte contre l'exclusion, et des forces économique génératrices d'emplois locaux et d'attractivité du territoire. Elles interviennent à la croisée de plusieurs politiques métropolitaines : emploi-insertion, développement économique/politique foncière et immobilière, environnement, prévention des déchets,...

La Métro soutient les SIAE avec notamment 600 k€ de subventions versés accordés au titre de l'accompagnement socioprofessionnel, de la cohésion sociale et de l'économie sociale et solidaire. Un groupe de travail, piloté par Jérôme Rubes, entre les communes et la Métro travaille à une délibération cadre pour les SIAE. Afin de ne pas mettre à mal les trésoreries souvent tendues de ces structures, l'objectif est de pouvoir délibérer dès le 1er trimestre 2016, en prenant en compte les spécificités des SIAE, le dialogue renforcé avec chacune d'elles mais aussi les soutiens indirects comme l'hébergement dans des locaux des collectivités comme les zones ARTIS, ...

La commande publique est aussi un autre volet de ce soutien avec près de 2,5 M€ d'achats passés en article 30 par la Métro en 2041. Depuis 2013, tout marché de plus de 90 k€ doit étudier les opportunités d'action sur les axes suivants : insertion, égalité femme / homme, handicap, environnement, économie solidaire.

La Métro contribue aussi à la sensibilisation des autres donneurs d'ordre publics et privés, à la promotion des SIAE auprès des consommateurs et soutient la structuration d'une filière sur le recyclage des déchets.

Les questions relatives à l'IAE et à l'ESS sont désormais traitées au niveau d'une seule vice-Présidence, et sont travaillées par les élus au sein de la Commission Développement économique et attractivité.

Au sein de la Direction Insertion et Emploi, un poste à temps plein a été dédié aux relations avec les SIAE. Interlocuteur privilégié des SIAE, des services internes et des partenaires de l'IAE, son rôle est de coordonner et d'animer la politique transversale de la Métropole en faveur du secteur.

La Métro espère de la clarté avec l'ensemble des partenaires afin de sécuriser les SIAE face aux différentes difficultés. Cela nécessite de fixer collectivement des feuilles de route montrant les perspectives, même si cela reste compliqué dans le contexte actuel, et de sortir des logiques de pingpong afin de stabiliser ce champ déterminant pour l'emploi et l'action sociale.

Débat

Catherine Bonomi

Les SIAE sont des acteurs majeurs des politiques de l'emploi, à ce titre l'Unité Territoriale de la DIRECCTE les accompagne et les soutient notamment dans leur effort de professionnalisation et de qualification des salariés.

L'unité territoriale de la DIRECCTE propose aussi aux acteurs de l'IAE des actions spécifiques concernant par exemple l'élaboration de réponses aux marchés publics, la professionnalisation des directeurs ou l'accompagnement à la réforme de la formation professionnelle.

Ces politiques sont pilotées dans le cadre du Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE) et aussi d'instance sur les territoires (État / Région, Partenaires sociaux, ...) pour prendre en compte les disparités de chacun. L'Unité territoriale reste aussi attentive aux partenariats avec le département, les collectivités et les communes.

Mme Bonomi souhaite remercier TI 38 pour l'organisation de cette table ronde qui pourra contribuer à asseoir les axes de travail et les priorités pour les années à venir.

Juliette Diez

Présentation du diaporama ci-joint présentant les chiffres clés de l'IAE en Isère compilés par l'Unité Territoriale Isère de la DIRECCTE, confirmant et précisant certains points présentés par Territoires Insertion 38.

Sandrine Martin Grand

Mme Martin Grand remercie Territoires Insertion 38 pour l'organisation de cette matinée qui lui permet de rencontrer certaines SIAE qu'elle ne connaît pas encore.

Le soutien aux 80 dispositifs de l'IAE est un axe fort du Programme Départemental d'Insertion (PDI) avec un co-financement de l'aide aux postes et un soutien financier aux fonctions d'accueil et d'encadrement développées au sein des SIAE. Ces financements viennent en complément des aides versées par l'état et les collectivités, il reste donc nécessaire de poursuivre le travail partenarial sur ces sujets.

Une évaluation du PDI en cours, les SIAE sont déjà intégrées à ce travail, et la restitution est prévue en janvier. Le département envisage d'ors et déjà de réorienter le PDI 2017-2020 vers l'emploi. L'objectif étant de renforcer le volet accompagnement vers l'emploi ainsi que les liens et partenariats avec les entreprises. A ce titre, les SIAE doivent être des acteurs économiques, en capacité de répondre à des clauses sociales en co-traitance ou sous-traitance des entreprises. Il est important qu'elles trouvent leur juste place dans le contexte économique actuel.

Philippe Mignot

M Mignot insiste sur la place importante des SIAE au sein des contrats territoriaux notamment les Contrats Territoriaux Emplois Formation (CTEF) et les Contrats de Développement Durable Rhône Alpes (CDDRA). Leur présence au Conseil Local de Développement (CLD) permet(trai) de faire émerger les projets et de bénéficier d'un accompagnement par la région Rhône Alpes. Les contacts avec les élus locaux sont nécessaires mais il est aussi souhaitable de se coordonner très en amont, avec les services de la région, pour simplifier la recherche de solutions, de financements, de formations, d'accompagnement, ...

Laurent Pinet

La place des SIAE dans ces instances territoriales est importante dans le cadre du montage de nouveaux projets mais elle peut être aussi très riche dans les instances économiques territoriales sectorielles (déchet, ...).

Roger Cohard

L'activité économique des SIAE est peu connue sur les territoires, notamment par les entreprises petites / moyennes ou grosses. La promotion de ces activités permettrait d'aller vers des emplois du secteur industriels avec un accès direct aux entreprises, comme ce qui est fait par Solidaction. Il est d'ailleurs important que les entreprises prennent conscience de leur rôle sociétal sur le Territoire. Des activités comme les espaces verts, le nettoyage de ruisseaux sont des activités très utiles mais peu porteuses en termes de sorties vers l'emploi. L'élaboration d'un support de communication aux entreprises serait sûrement un plus pour les SIAE.

Marc Bourguin

Territoires Insertion 38 travaille déjà sur des projets collectifs de communication afin de promouvoir les activités de ses adhérents. Le web-documentaire dont des extraits vidéos ont été présentés aujourd'hui a été réalisé à l'initiative de 5 SIAE du Sud Isère coordonnées au sein de Territoires Insertion 38. Nous travaillons aussi sur un site internet pour présenter l'offre de services des SIAE de l'isère. Au-delà de l'expérimentation spécifique de chantier hors les murs porté par Solidaction, les SIAE travaillent au quotidien avec les entreprises notamment pour la mise en œuvre de Période de

Mise en Situation Professionnelle (PMSMP), des petits stages de quelques semaines permettant aux salariés de se confronter à l'environnement de l'entreprise et ainsi confirmer leur projet professionnel.

Gérard Dini

M. Dini félicite l'organisation qui a permis la présence des différents acteurs autour de la table mais déplore l'absence des chambres consulaires ou de clubs d'entreprises afin d'avoir une vision complète du paysage de l'insertion professionnelle. Afin d'aller à l'encontre d'une vision trop disparate de l'insertion il est important de se rendre plus visible et plus lisible.

Une page d'information dans le magazine Présences pourrait contribuer à cet objectif.

Laurent Pinet

Il reste encore un certain nombre de freins institutionnels à lever car lorsque le groupe Ulisse a souhaité faire paraître une information dans Présences, cela a été refusé avec le motif que nous ne sommes pas enregistrés au Registre du Commerce (n° RCS)

Juliette Diez

Dans le cadre du rapprochement avec les entreprises, un forum sur la thématique de l'achat responsable avait été organisé fin 2014 à la CCI de Grenoble afin de valoriser les partenariats entre entreprises et SIAE. Il existe aussi un annuaire des SIAE sur conso-solidaires.org.

Cette thématique pourra faire néanmoins faire l'objet d'un axe de travail pour 2016.

Sandrine Martin Grand

En effet il s'agit d'un axe important puisqu'on ne peut parler d'insertion sans parler d'emplois et donc d'entreprises. Des rencontres sont d'ailleurs prévues dans ce sens avec les chambres consulaires et les entreprises afin de les sensibiliser à cette démarche. Un accompagnement pour la mise en place des clauses d'insertion dans les marchés leur sera proposé.

Magda Mokhbi

Pour certaines SIAE cette logique de marché constitue une évolution importante de leur culture par rapport à leur histoire car les structures (ACI) étaient jusqu'à présent cantonnés à des niches et limités en terme de chiffre d'affaires.

D'autre part il est important de souligner la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des salariés. Le passage obligatoire à 26h en Isère, au lieu de la limite légale à 24h, permet, certes aux salariés de toucher environ 800€ par mois complétés par le RSA mais en parallèle ils subissent une baisse APL, une baisse de diverses aides qui viennent grever leur budget.

Enfin il est absolument indispensable d'assurer prendre conscience de la tension sur la trésorerie de certaines structures qui ont besoin de savoir qui va payer quand.

Belkacem Lounes

La Région Rhône Alpes soutien les SIAE bien que cela ne soit pas dans ces compétences obligatoires. Il s'agit d'une politique volontariste de la région qui représente 1M€ sur l'Isère à travers les CTEF, les CDDRA, la formation et d'autres soutiens financiers.

Les SIAE font face à une vraie question de positionnement entre leur mission de service public avec la mise en œuvre d'emplois aidés, et leur rôle d'acteurs économiques les rapprochant d'entreprises, certes atypiques mais amenées à aller sur des marchés concurrentiels comme des entreprises privées.

Michel Fiol

Concernant la concurrence, il faut aussi garder à l'esprit que les ACI proposent un taux d'encadrement important ce qui est un coût non négligeable pour les structures en regard d'autres acteurs économiques.

Françoise Dembele

Concernant le développement économique des structures, il est important de rappeler que lorsque l'on parle de commande publique il existe les clauses d'insertion dans les marchés publics mais il y a aussi tous les achats qui sont fait hors marchés. Les faibles montants de ces bons de commande permettent aux SIAE de se positionner facilement sur ce type de prestations. Les donneurs d'ordre publics à travers leurs achats, mais uniquement, peuvent être un levier important pour assurer la médiation entre les SIAE et les entreprises.

Sur la question du rapport qualité / prix, les SIAE en sont garantes comme n'importe quel opérateur économique. En revanche il faut garder à l'esprit que les SIAE, de par leurs spécificités, ne peuvent pas tout faire et parfois pas au même rythme que les entreprises classiques.

La coopération est un élément de réponse pour mieux se faire entendre et être plus fort. Un soutien en terme de lisibilité / de communication est nécessaire.

Claire Debost

Vous avez souligné lors de la présentation le déficit d'offre d'insertion sur le territoire, IRBV, pouvez-vous préciser d'où cela vient-il ?

Juliette Diez

Cette situation n'est pas qu'une question de soutien mais de viabilité économique des structures sur le territoire. Les SIAE n'arrivent pas à dégager suffisamment de chiffre d'affaires pour trouver un équilibre financier. Afin de palier à la disparition de Tout Serv et Quotidien Services, l'UT a conventionné l'association Intermédiaire OSEZ (déjà implantée en Nord Isère et sur Vienne au titre de l'ETTI Déclic) et a pris des contacts avec des structures de la Loire. Mais il manque aussi des porteurs de projets sur ces territoires.

Jérôme Rubes

Il faut considérer les SIAE comme des acteurs économiques à part entière qui peuvent rentrer sur un marché concurrentiel et approfondir leurs liens avec les entreprises sans tomber dans le travers d'oublier leur rôle d'intégration sociale. En effet il ne s'agit pas du même public car les personnes employées par les SIAE sont exclus du marché classique de l'emploi.

Les critères imposés par les co-financeurs apportent un risque d'exclusion de certains publics. Il serait souhaitable de mettre en place une coopération politique en lien avec la coopération technique sur qui peut exister sur les territoires, le comité des financeurs de l'IAE sur le Bassin Grenoblois par exemple, pour travailler ces questions.

Catherine Bonomi

La mise en place d'un comité de financeurs sur chaque territoire pourrait être envisagée. En revanche il faut très clair sur le vocabulaire que l'on emploie. Les critères ou orientations définis par les financeurs relèvent de la priorisation des publics et en aucun cas de la discrimination. Cette priorisation est légale et bien documentée dans les textes.

Martin Grand

En effet cela semble logique que chaque collectivité se préoccupe et priorise les publics dont elle a la charge.

Le département est en train de mettre en place des Conférences Territoriales de Solidarité sur chaque territoire, avec un périmètre plus large que les anciens CORTI, dans lesquels siègeront les élus dont les maires qui pilotent souvent les CCAS. Ces CTS se déclineront ensuite par des groupes techniques, incluant les partenaires, qui pourront constituer une réponse au besoin exprimé de coordination.

Par ailleurs le département prévoit le recrutement d'un chargé de mission emploi et commande publique qui travaillera sur les clauses d'insertion dans les marchés mais aussi en transversalité avec les entreprises.

Benjamin Benoit

Concernant la priorisation, l'espoir est permis car la région, par exemple, à supprimé le critère concernant les jeunes.

La création d'un collectif tel que Territoires Insertion 38 sur l'Isère a constitué une véritable innovation mais qui est maintenant dépassée car il y a toujours plusieurs dispositifs qui coexistent.

La pérennité des structures passe par la mutualisation, la visibilité et la lisibilité. Il n'est pas nécessaire de passer par la création de structures ex-nihilo mais plutôt par le déploiement de structures existantes sur de nouvelles implantations. La mutualisation avec les PTCE permet d'être au cœur de l'économie sur les territoires. Idem avec l'intégration des SIAE à des clubs d'entreprises.

Les SIAE doivent être incontournables peu importe les changements politiques. Il faut pour cela développer les rencontres avec les élus directement dans les SIAE en en organisant par exemple une par an et par territoire.

Hubert Petitprez

L'initiative proposant la mise en place d'instance des financeurs sur chaque territoire est très intéressante mais serait peut-être à compléter avec une dynamique de co-construction intégrant les acteurs, les élus, les chambres consulaires. Cette instance ne devrait pas être uniquement sur la question des financements, mais sur l'ensemble des autres aspects intervenant dans le développement de l'IAE sur les territoires.

Claire Debost

Les acteurs pourraient être invités au sein des CTS.

Michel Rostaing Puissant

Le système Qualité (Normes ISO, Système Qualité Cèdre de COORACE, ...) est un élément important dans les SIAE car il permet un regard critique sur les aspects humains et financiers de l'organisation. Ne pourrait-on pas envisager des aides directes pour soutenir les structures dans ces démarches ?

La question de la mutuelle est aussi un point d'attention. Cela augmente considérablement la masse salariale des structures (avec un transfert de fonds vers le secteur privé) et risque donc de les amener vers les solutions les moins chères avec des prises en charges moindre notamment concernant le dentaire et les lunettes qui sont des points clés pour les populations à bas revenus.

Enfin il faut rappeler qu'accueillir des personnes en entreprise est un surcoût qui n'est jamais pris en compte et qui représente un frein, la personne devant être aussi doublée par une autre personne au début.

Conclusion par Nelly Giorni et Magali Martin Lauzier

Merci pour ces débats très riches et qui restent ouverts à de futurs échanges.

En guise de conclusion, je voudrais juste rendre hommage aux directeurs qui montrent une très grande implication dans le projet et le fonctionnement de ces structures d'insertion mais qui, à force de devoir faire face à de nouvelles contraintes, risquent de s'épuiser.

Afin de prolonger ces échanges, il est important que nous puissions continuer d'avoir des rendez-vous avec les élus, qui par ailleurs peuvent aussi venir visiter directement les structures afin d'évaluer sur le terrain le travail accompli.

Apéritif convivial préparé par les Jardins du Prado

Les Jardins du Prado sont un chantier d'insertion basé à Bressieux qui propose notamment des services de traiteur.

